

rien que le mandat – et, sur le terrain, de faire respecter nos Casques bleus. Chaque fois que nous avons été fermes, les Serbes ont cédé. Chaque fois que nous avons lancé un ultimatum, les Serbes ont reculé. Ce que plus personne ne comprend, ni ici, ni là-bas, c'est que nous nous couchions et que nous acceptions cette situation aussi humiliante que rocambolesque : les soldats de l'ONU, otages de quelques miliciens fanatiques et hors la loi.

F. L. – Quand il a fallu évacuer les blessés de Gorazde, les Serbes ont voulu contrôler les hélicoptères et menaçaient de tirer dessus. J'ai moi-même donné l'ordre aux officiers, qui pourtant ne sont pas sous mon autorité directe, de refuser ces contrôles. Les Serbes n'ont pas tiré. Sans entrer dans les détails, je peux aussi vous préciser que nos Casques bleus ont reçu un certain nombre d'armes qui sont nécessaires pour résister aux

provocations. Mais je voudrais que vous soyez conscients des difficultés de la gestion militaire de cette crise. L'emploi de l'arme aérienne, pour protéger Bihac, n'a pratiquement pas de sens. Vous n'empêchez pas, avec des avions, des miliciens de pénétrer maison par maison dans une ville.

B.-H. L. – C'est vrai. Mais qui leur a permis d'arriver aux portes de la ville ? Nous avons, jusqu'il y a quelques mois, un remarquable officier français, le colonel Sartre. Il a commandé, pendant deux ans, les Casques bleus à Bihac. Et il a sanctuarisé la zone.

F. L. – Oui. Mais c'était calme, à l'époque.

B.-H. L. – Pourquoi ? Parce qu'il y avait, je vous le répète, un officier qui savait se faire respecter. La dissuasion fonctionnait. Autre question : est-ce qu'il n'y a pas une part de responsabilité française dans le retrait de ces mille trois cents Casques bleus ?

F. L. – Je ne crois pas que la situation actuelle à Bihac soit liée

au départ des Français. La poche était l'objet d'une lutte fratricide entre musulmans eux-mêmes. Quand je suis arrivé au ministère, en 1993, il existait sept sites de positionnement français, dont un en Serbie. Nous avons retiré cette compagnie, qui était très vulnérable, ainsi qu'une unité à Glina et celle stationnée à Bihac. Nous voulions resser-

un point essentiel puisqu'il offre à Belgrade et aux Serbes de Bosnie cette confédération qui est leur but de guerre depuis le début.

Il y a là un désaveu terrible. Une reculade incompréhensible. M. Juppé fait un plan. Il nous dit : « *Ce plan est à prendre ou à laisser.* » Et c'est lui qui le déchire. Le reniement, avouez-le, est quand même spectaculaire...

F. L. – Je partage votre sentiment sur le caractère imparfait du plan du « groupe de contact ». Mais il se trouve qu'il a été approuvé par trois parties sur quatre et nous avons cru, un moment, qu'il serait possible de faire pression sur les Serbes de Bosnie pour qu'ils l'acceptent.

Peut-on reprocher à des diplomates de suivre la voie de la négociation quand tout le monde déclare que le chemin de la guerre n'est pas praticable ? Les grandes nations occidentales ont décidé d'utiliser la force de la négociation et non pas la force des armes. Proposez-vous une autre solution ? C'est la ques-

tion que je pose avec acharnement à nos amis intellectuels. Je comprends leur révolte de la pensée et du cœur, mais proposez-moi donc un autre chemin !

B.-H. L. – Ce que je propose ? Que M. Juppé tienne parole. Il nous déclare solennellement que son plan est le dernier plan. Or il renie lui-même sa parole en allant, une fois de plus, au-devant du désir des Serbes. Si vous étiez dans l'opposition, vous auriez la même attitude que moi. Nous nous sommes rencontrés, jadis, dans de nombreux combats. Nos langages n'étaient pas si éloignés.

F. L. – On ne touche pas au plan, sauf accord des parties, a-t-il précisé.

B.-H. L. – Eh bien oui. Mais les parties, comme vous dites, c'est-à-dire Zagreb, Sarajevo, et même Belgrade, avaient accepté le plan de juillet. Il ne restait à l'imposer qu'aux Serbes de Pale et c'est donc eux qui, une fois de plus, nous ont dicté leur loi.

E. L. – Que se passerait-il si



“ Il y a un désaveu terrible, une reculade incompréhensible ”

rer le dispositif autour de Sarajevo. Nous pensons, et je continue à le croire, que la dispersion de nos forces pouvait permettre de peser sur les décisions politiques du gouvernement français. La pire des choses, dans ce genre de crise, c'est de ne plus disposer de sa liberté politique de mouvement et d'action.

B.-H. L. – La pire des choses, c'est de se déjuger, de se parjurer... Je vais prendre un autre exemple. Il y a eu, en juillet dernier, un plan élaboré par le « groupe de contact ». Ce plan n'était satisfaisant ni moralement ni du point de vue de la *realpolitik*. Mais enfin, il était là. Il avait été accepté par toutes les parties en présence à l'exception de Karadzic et surtout, surtout, les Occidentaux avaient dit et répété que c'était le plan de la dernière chance, qu'il n'était pas négociable, qu'on n'y toucherait plus. Or voici que l'autre jour, à Bruxelles, la France change d'avis. Et votre collègue des Affaires étrangères provoque la stupeur en proposant de modifier ce plan sur